



« AIDER LES PERSONNES HANDICAPÉES ATTEINTES DU SYNDROME DE CORNELIA DE LANGE OU D'AUTRES TROUBLES GRAVES DE LA COMMUNICATION ET DU DÉVELOPPEMENT ET LEURS FAMILLES, PROMOUVOIR LA RECHERCHE MÉDICALE ET ÉDUCATIVE DU SYNDROME DE CORNELIA DE LANGE ET LA DIFFUSER LE PLUS LARGEMENT POSSIBLE ».

*Extrait des Statuts de l'AFSCDL*

**BULLETIN D'INSCRIPTION A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ET A LA REUNION DES FAMILLES - 09-10-11 JUIN 2023.**

✓ **Liste de tous les participants, y compris le cas échéant, l'enfant porteur du syndrome de Cornelia de Lange :**

Nom	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté avec l'enfant SCdL	Bénévole*
		.... / .... / .....		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		.... / .... / .....		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		.... / .... / .....		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		.... / .... / .....		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		.... / .... / .....		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Adresse principale : .....

Tel : ..... Email : .....

Arrivée :  vendredi après-midi     samedi avant midi     samedi après midi

Départ :  dimanche avant le repas de midi     dimanche après le repas de midi

✓ Si l'enfant apparenté, porteur du syndrome, est inscrit, prendra-t-il les repas ?     OUI     NON

✓ Frais d'inscription réservés aux adhérents à jour de cotisation : **70.00 Euros par personne de 16 ans et +.**

Ces frais incluent toutes les activités ainsi que l'hébergement et les repas du vendredi midi au dimanche midi soit 2 nuits, 2 petits déjeuners et 5 repas.

Les frais pour les enfants porteurs du SCdL et les enfants de moins de 16 ans sont pris en charge par l'Association.

70% des frais générés par ce weekend sont pris en charge par l'AFSCDL. Afin d'optimiser le coût de cette manifestation, merci de donner le maximum de détails concernant la prise ou non de chaque repas. Ceux que nous aurions réservés qui ne seront pas pris seront facturés aux familles qui n'auraient pas averti.

Merci également de mentionner tout besoin spécifique (transport local depuis une gare ou l'aéroport, régime alimentaire spécifique, lit "bébé"...).

Toute annulation au-delà du 15 avril 2023 ne pourra faire l'objet de remboursement.

**Nbre de personnes de 16 ans et + :**  **x 70.00€ =**  **Euros**

**Ci-joint le règlement à l'ordre de l'AFSCDL de**  **Euros**

Plus d'information par tel au 07.82.20.81.80 ou par email à [lilian.monique@afscdl.fr](mailto:lilian.monique@afscdl.fr)

\* Merci de préciser si les adultes qui accompagnent s'occuperont bénévolement des enfants durant les conférences.

**BULLETIN et REGLEMENT A RETOURNER A :**

M. Lilian MONIQUE, 58 Chemin de l'Agachon, 83170 TOURVES